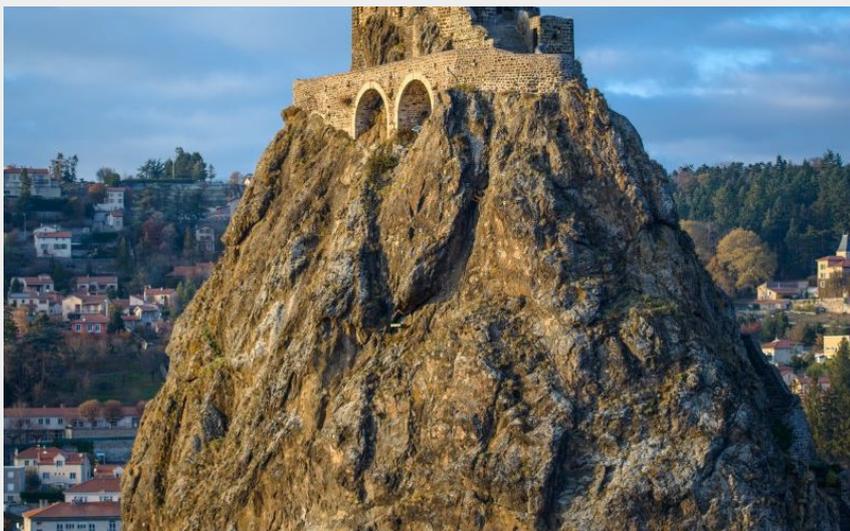
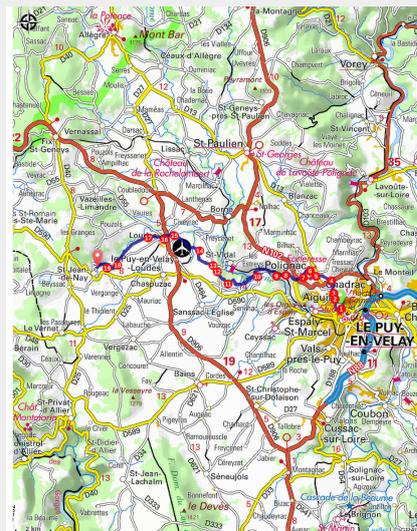


Etape GR300 Aiguilhe - St-Jean-de-Nay

Velay - Aiguilhe



Le Rocher d'Aiguilhe (Jérémié Mazet)



Imaginez... Nous sommes il y a 2 millions d'années, un piton volcanique haut de 82 mètres s'érige comme une immense cheminée due à l'éruption. Entre ciel et terre, à l'image du Mont Saint-Michel, la Chapelle Saint-Michel est positionnée au sommet d'une aiguille de lave ! Elle siège tout en haut de ce neck volcanique, de cette « montagne », si particulière qu'elle en donne le vertige.

Aiguilhe

La chapelle Saint-Michel-d'Aiguilhe, perchée sur un neck volcanique haut de 80 m, remonte pour la partie sanctuaire à 962, déambulatoire du XIIe siècle, portail d'entrée à décor polychrome

Infos pratiques

Pratique : Randonnées

Durée : 5 h 30

Longueur : 21.7 km

Dénivelé positif : 729 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Traversée

d'inspiration byzantine. Fresques remarquables du début XI^e siècle avec plusieurs représentations de saint Michel. Dans la cathédrale toute proche du Puy-en-Velay, une fresque monumentale de l'archange dans la chapelle nord.

Itinéraire

Départ : Aiguilhe

Arrivée : Saint-Jean-de-Nay

Communes : 1. Aiguilhe

2. Puy-en-Velay

3. Polignac

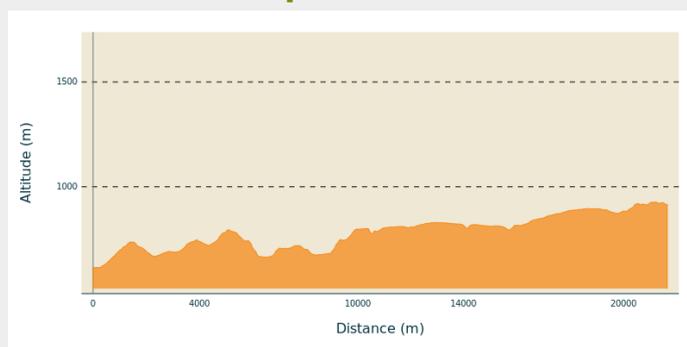
4. Saint-Vidal

5. Loudes

6. Borne

7. Saint-Jean-de-Nay

Profil altimétrique

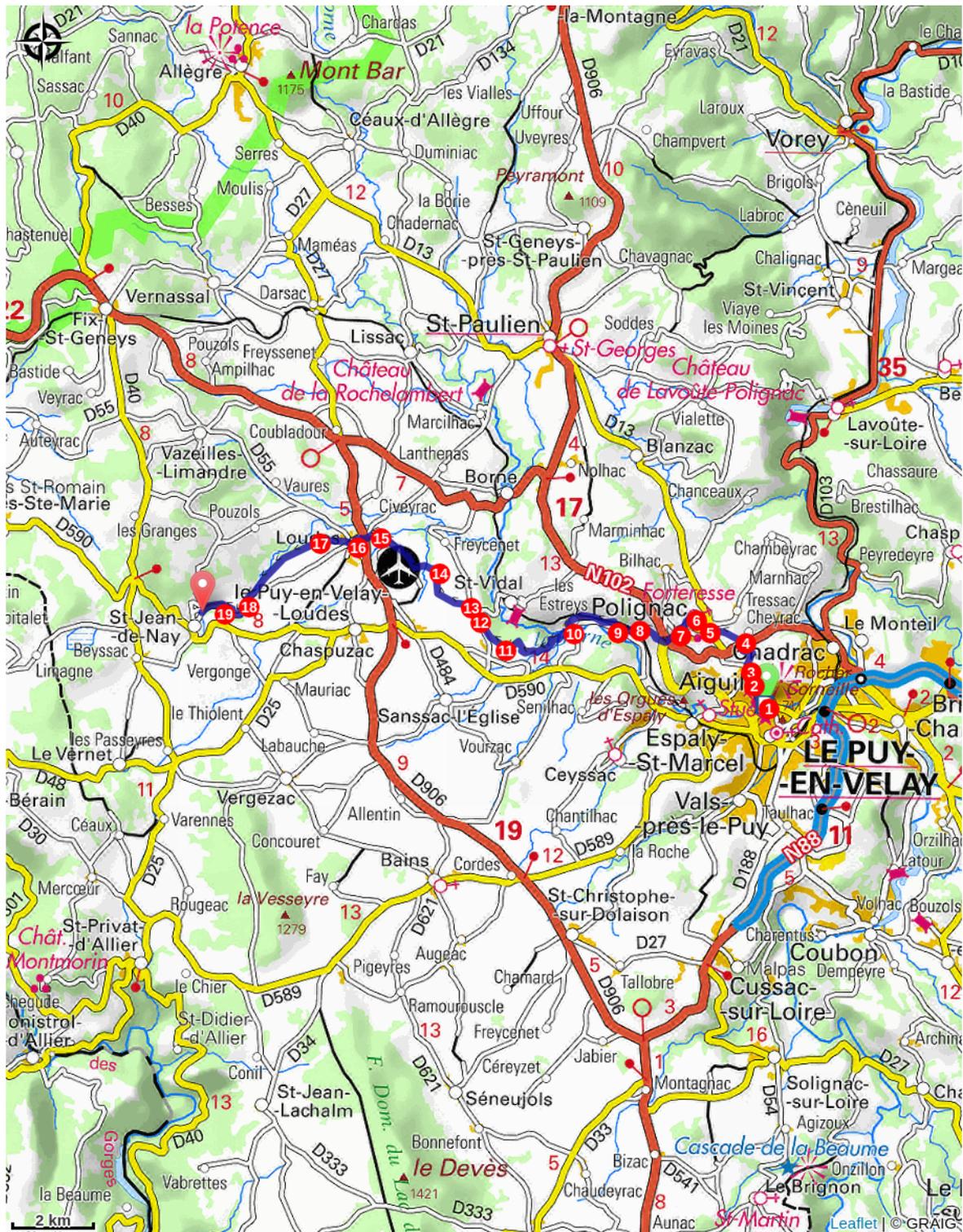


Altitude min 614 m Altitude max 927 m

1. À Aiguilhe, du parking au pied du rocher de la chapelle Saint-Michel, se diriger vers la gauche (dos au rocher) et traverser la rocade au passage piéton. Prendre à droite pour se rendre vers le centre hospitalier en franchissant la Borne. Monter tout droit par le chemin de Bouthezard jusqu'à la Montade de la Boriette.
2. S'engager à droite dans un passage herbeux entre deux murs. Après quelques marches, retrouver la route. Remonter à droite, puis poursuivre l'ascension par des escaliers. Arriver à l'entrée du bois de la Boriette ; y pénétrer et suivre le chemin qui monte en lacets jusqu'à l'orée. Continuer en face jusqu'à un large carrefour sur la crête.
3. Prendre le chemin à droite du panneau d'affichage. Poursuivre sur le sentier qui descend et débouche sur une piste ; l'emprunter à gauche pour rejoindre la D 136. Traverser (prudence !) et suivre la petite route en face.
4. Au croisement, tourner à gauche. La route devient chemin de terre et gagne l'entrée de Polignac. Couper la route pour suivre le chemin en face, puis monter à gauche sur 70 m.
5. Au niveau de l'abreuvoir, grimper à droite sur un sentier herbeux le long d'un muret. Il se prolonge par un escalier et débouche rue du Toria. S'avancer à droite en montée (rue du Levant) jusqu'à l'église et la mairie.
6. Descendre en face par la rue des Écoles. En bas, suivre la D 136D à droite (route de la Souleie) et sortir du village.
7. Au premier virage, monter par le chemin sur la gauche. Passer sous une route et prendre de suite à droite et parvenir sur la N 102 ; la traverser (prudence !). Se diriger en face, impasse des Côtes. Dépasser la carrière, puis la ferme Coste Blanche.
8. Après une maison à l'entrée d'un bois, descendre à gauche par un sentier caillouteux qui passe sous la voie ferrée et rejoint une petite route ; la suivre à droite jusqu'au village du Moulin des Estreys.

9. Au métier à ferré, s'engager à droite le long d'un mur [> croix] sur un chemin qui remonte et passe sous la voie ferrée. Obliquer à gauche et longer la voie jusqu'à une route ; la descendre. En bas, au centre des Estreys, aller à droite, puis de suite à gauche et franchir la Borne. Virer de suite à droite sur un chemin. Poursuivre tout droit jusqu'à la passerelle en bois.
10. Franchir le ruisseau, prendre à droite sur quelques mètres puis à gauche sur le chemin qui monte dans le bois. Arriver sur le plateau du Devès. Au chemin perpendiculaire, s'avancer à gauche sur 20 m puis à droite. Après 300 m, tourner à gauche le long du bois, dépasser le stade d'une centaine de mètres.
11. Bifurquer à droite sur le chemin des Ombres qui surplombe la vallée [> vue sur Saint-Vidal et son château]. Au débouché, suivre la route à droite.
12. Au carrefour, poursuivre tout droit vers Chazelles. Traverser le hameau en ligne droite puis, à la sortie, s'engager sur un chemin agricole à gauche.
13. Peu après, à la fourche, obliquer à gauche. À l'embranchement, sous la ligne électrique, prendre le plus à droite. Gagner une croisée de chemins au milieu de terres cultivées : tourner à droite [> vue sur le mont Bar et le village d'Allègre]. Le chemin devient goudronné. Poursuivre jusqu'à un virage à droite où deux chemins partent sur la gauche.
14. Prendre le chemin le plus à gauche : il descend dans un petit vallon boisé. Franchir le ruisseau sur le pont en pierre et remonter en face. Sur le plateau, suivre une route à droite pour traverser le village de Pralhac en ligne droite. Garder la direction par une petite route qui franchit un vallon.
15. Environ 150 m après le pont, monter par un chemin herbeux à gauche. À la maison, gagner la D 25, puis la D 906 à gauche ; la traverser (prudence !) et entrer dans Loudes par un pont. Près d'une croix en fer, s'avancer à gauche par la rue bordée de peupliers.
16. Grimper à droite par une rue étroite et arriver à une tour à créneaux. Tourner à gauche puis à droite, et enfin à gauche pour rejoindre la place de l'Église. Face à l'église, se diriger à droite sur la D 55, direction Vaures. Après l'épicerie, tourner à gauche et gagner Collanges.
17. Au hameau, prendre à gauche. Dans le virage après l'exploitation agricole, quitter la route pour le large chemin de terre en face sous les arbres. À la fourche, rester à main gauche. Poursuivre tout droit sur un chemin qui devient de plus en plus étroit. Franchir un pont sur le Cereix, puis rejoindre une route à gauche (D 252) ; la suivre à droite sur 300 m.
18. Monter par la petite route à droite pour aboutir dans Cereix. S'avancer tout droit par la rue principale. Au niveau de la fontaine, prendre la deuxième rue à droite, puis à gauche et retrouver la D 252 ; la traverser et emprunter le chemin de terre qui descend vers un ruisseau. Franchir la passerelle en bois et remonter sur 150 m.
19. Au virage, s'engager à droite sur un étroit sentier herbeux entre les arbres. Continuer jusqu'à retrouver le ruisseau. Traverser sur la passerelle et déboucher sur une route ; à gauche, gagner le centre de Saint-Jean-de-Nay.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Aiguilhe, à 1 km au nord du Puy-en-Velay

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Marais de Freycenet

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Le site du Lac de Freycenet est situé sur la commune de Borne, c'est un bien sectional géré par la commune. Le site s'étend sur 5,2 hectares à une altitude moyenne comprise entre 815 et 820 mètres. Le site est constitué du lac et de quelques prairies en périphérie de celui-ci.

Sorties Nature : <https://www.calameo.com/read/000007824e450a9c1408>